

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 4 SEPTEMBRE 2018

Etaients présents : J. GUARDIOLA, maire, J. VEYRAT, M. GIANNUZZI, C. COMBE, S.ROUVIERE, adjoints, J. DELARBRE, O. FONTVIEILLE, C. BERNOIN, M. BLANCHARD, V. PICARD, M. ACCABAT, conseillers municipaux.

Absente excusée : T.MOLENDI.

Procurations : M. TEISSIERE à J.VEYRAT
C.RIBIERE à M. BLANCHARD

M. GIANNUZZI a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

AFFILIATION DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD

Le maire explique à l'assemblée que l'Agence Technique Départementale a demandé son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard.

Conformément à la législation, la consultation des collectivités et établissements publics est nécessaire préalablement à l'acceptation au 1^{er} janvier 2019.

Il propose aux membres du Conseil Municipal de donner leur accord pour cette affiliation.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

CONVENTION CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL PIERRE MENDES FRANCE

Le maire rappelle à l'assemblée que la convention d'objectifs et de moyens signée le 14 septembre 2017 avec le Centre Social arrive à son terme. Pour mémoire, le Conseil Municipal avait souhaité signer celle-ci pour une durée d'un an, se réservant ainsi la possibilité d'y renoncer à son terme si elle ne convenait pas.

Compte tenu des diverses actions engagées sur la commune et plus largement sur le territoire de la vallée de la Tave, il propose aux membres du Conseil Municipal de reconduire cette convention pour une durée de 2 ans.

Après en avoir délibéré, à la majorité de 12 voix pour, et une contre (C.RIBIERE) le conseil municipal donne son accord, et autorise le maire à signer cette convention.

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET DE 20,25 HEURES

Le maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet de 20,25 heures et de supprimer le poste d'adjoint technique à temps non complet de 23,50 heures pour faire suite à l'adaptation de la durée des heures de ménages. Cette proposition a recueilli un avis favorable de la Commission Technique Paritaire du 2 août 2018.

Le maire propose aux membres du Conseil Municipal de donner un avis favorable à cette création / suppression d'emploi.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET

Le maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de créer un emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe en raison de l'avancement de grade prévu au tableau de l'avancement de grade pour l'année 2018.

Il propose :

- de créer un emploi d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet (35 heures)

Filière : technique

Cadre d'emploi : Adjoint technique, Grade C2

- de supprimer l'emploi d'adjoint technique à temps complet de 35 heures par semaine

Filière : technique

Cadre d'emploi : Adjoint technique, Grade C1

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

QUESTIONS DIVERSES

- **Maison de santé pluri-professionnelle (MSP) :**

Le maire fait le point sur l'avancement du dossier de la MSP. Il indique qu'une réponse définitive devrait être obtenue le 20 septembre (commission ARS départementale) et le 05 octobre (commission régionale de l'ARS).

- **Jeux du parc :** Des devis ont été demandés pour l'installation de deux nouveaux jeux dans le parc.
- **Démolition du stand des Abeilles :** Un devis à également été demandé pour la démolition et la remise en état du site des Abeilles, d'autres devis vont suivre (projets 2019).
- **Repère des chasseurs :** A la demande de la société de chasse, un terrain municipal situé en bordure de la route de La Bastide d'Engras est mis à la disposition des chasseurs, afin d'y établir leur lieu de rendez-vous.
- **Réunions de quartiers :** Trois réunions de quartiers auront lieu dans le courant du mois de novembre afin de rencontrer la population et d'entendre ses suggestions.
- **Programme voirie 2018 :** des travaux de voirie concernant le chemin de la Guyon, l'impasse de la Durande, chemin de Roquevinière, Grand'rue et rue de l'Eglise ont été programmés à compter du 1^{er} octobre 2018, et seront réalisés par l'entreprise Robert de Verfeuil.